



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

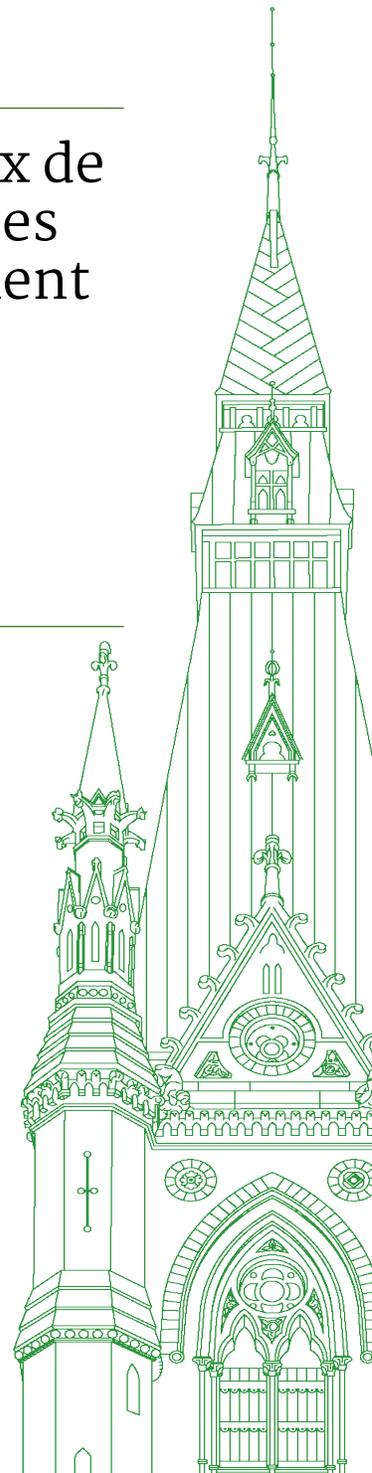
Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 19 novembre 2020



Président : M. Peter Fonseca

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 19 novembre 2020

• (1835)

[Traduction]

Le président (M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la quatrième réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'ordre de renvoi du 27 octobre, le Sous-comité se réunit pour continuer la séance d'information sur la situation actuelle au Nigéria, et pour une séance d'information sur la situation actuelle au Zimbabwe.

Ensuite, à la fin de la réunion, nous passerons à huis clos pour discuter de notre plan de travail pour notre étude sur la COVID-19.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Il s'agit aussi d'une des premières réunions dans le cadre du projet pilote de la Chambre des communes sur les formes de webinaires. Ce projet pilote est réservé aux réunions publiques des comités et n'est accessible qu'aux députés et à leur personnel.

Les députés ont peut-être remarqué que leur accès à la réunion a été beaucoup plus rapide et qu'ils sont immédiatement inscrits en tant que participants actifs. Toutes les fonctionnalités pour les participants actifs restent les mêmes. Les membres du personnel seront uniquement des participants non actifs et ne pourront donc assister à la réunion qu'en mode galerie.

Je remercie aussi les témoins de nous aider avec ce projet pilote. J'espère que l'expérience sera bonne.

J'aimerais saisir l'occasion pour rappeler à tous les participants à la réunion qu'il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de votre écran, et je souligne aussi que le Président Rota en a fait mention le 29 septembre 2020.

Voici maintenant quelques règles à suivre pour assurer le bon déroulement de la séance. Je vais commencer par une règle qui n'en est pas vraiment une. Lorsqu'il vous restera une minute, je vous montrerai une carte, et peut-être une deuxième fois lorsqu'il vous restera 30 secondes, pour vous aider à respecter votre temps de parole.

Je remercie Mme Khalid pour ce système; elle l'utilise dans ses comités, et je crois que cela fonctionne très bien.

Les services d'interprétation pour cette vidéoconférence fonctionneront comme pour les réunions habituelles du Comité. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre « Parquet », « Anglais » et « Français ». Veuillez attendre que je vous nomme avant de

prendre la parole. Lorsque vous êtes prêt à parler, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro.

Je vous rappelle que toutes les interventions des membres et des témoins doivent être transmises par l'intermédiaire de la présidence. Lorsque vous n'avez pas la parole, votre microphone devrait être désactivé.

Commençons. Nous examinons la situation actuelle au Nigéria.

Je vais accueillir notre témoin, ou peut-être nos témoins.

Représentant la Nigerian Canadian Association, qui est ici, à Ottawa, nous accueillons son président, M. Imahiagbe.

Bienvenue. La parole est à vous.

M. Chukwuyem Imahiagbe (président, Nigerian Canadian Association Ottawa): Je vous remercie, monsieur le président, de m'avoir invité et de me donner l'occasion de m'adresser à vous.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour. Je vous remercie du temps que vous m'accordez.

Je tiens à souligner que mon exposé d'aujourd'hui émane d'importantes consultations avec #EndSARS Canada, la Canadian Association of Nigerian Physicians and Dentists, la National Association of Seadogs et la Nigerian-Canadian Association of Newfoundland and Labrador, de même qu'avec des associations de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse, de la région du Grand Toronto, d'Hamilton, de Vancouver et de Calgary.

Mon témoignage vise principalement à mieux vous faire comprendre la cause profonde des problèmes et les raisons pour lesquelles les Nigériens — surtout les jeunes — en ont assez, et pourquoi ils ont entrepris des manifestations qui se sont répandues partout dans le monde.

Les manifestations #EndSARS qui ont lieu au Nigeria et partout dans le monde sont le résultat d'un gouvernement qui a refusé de tenir compte des besoins de la population. C'est un gouvernement qui a abandonné sa première responsabilité: protéger la vie et protéger la propriété. Les manifestations visaient à jeter la lumière sur des années de négligence du gouvernement dans le but d'aborder sérieusement les enjeux sociétaux et de renverser l'affaiblissement des institutions du gouvernement.

La SARS, ou Special Anti-Robbery Squad, est une institution gouvernementale et le fruit d'un système gravement dysfonctionnel. Après de nombreuses années d'oppression et de perte de confiance à l'égard du gouvernement, le peuple nigérian a pris d'assaut les rues pour manifester contre la brutalité policière exercée par la SARS. Malheureusement, le 20 octobre 2020, des militaires ont fait feu sur des manifestants pacifiques non armés au péage de Lekki, à Lagos, et dans d'autres régions du Nigeria, ce qui a exacerbé la situation.

Cette situation émane de l'insécurité, du manque d'emplois, de la pauvreté et de l'absence d'un programme national pour promouvoir un développement national équitable axé sur l'action. La structure du système policier du gouvernement encourage et célèbre la médiocrité. En plus de faire face aux injustices, la population ne peut pas miser sur un système de justice équitable et subir les conséquences d'un manque de financement en éducation et en santé, et des pratiques de corruption.

Pour empirer la situation, les fondamentalistes islamistes de Boko Haram se sont introduits dans la région des vachers foulanis armés qui occupent les forêts de la ceinture centrale et du sud du Nigeria. Ils exploitent les gens; ils violent et tuent les enfants, les femmes et les hommes. Les forces de sécurité nigérianes ont répondu par des efforts dignes d'une mise en scène.

Je vais vous expliquer pourquoi ces déclarations ont été faites, principalement par des instances supérieures.

Je vais citer M. Ali Ndume, qui est le président du comité sénatorial sur l'armée, et qui a exprimé son grand regret lors d'une séance du comité. Il a demandé au gouvernement nigérian de punir les personnes impliquées dans les activités terroristes de Boko Haram. Il a exprimé son désaccord avec le programme de déradicalisation des terroristes du gouvernement et avec la « réinstallation », la « réintégration » et le « bichonnage » des terroristes de Boko Haram. Il a invoqué la décapitation des mallams. Les mallams sont des musulmans aînés et des chefs spirituels; 75 d'entre eux ont été envoyés à l'abattoir et ont été tués par les terroristes de Boko Haram. Ces terroristes sont maintenant considérés par le gouvernement nigérian comme étant repentants, malgré les preuves du maintien de leurs activités.

• (1840)

Récemment, après la fusillade du péage de Lekki, le gouvernement nigérian a choisi d'ignorer les appels de la jeunesse pour plutôt lancer une campagne publique.

Comme l'a révélé Mme Nima Elbagir, correspondante internationale à CNN, les militaires ont utilisé des munitions chargées contre les manifestants pacifiques au péage de Lekki le 20 octobre à Lagos, au Nigeria.

Mme Ayoola Kassim, également journaliste pour une chaîne de télévision populaire, Channels Television, a fait valoir que les recrues en formation du collège de la police du Nigeria étaient nourries avec un budget de 150 nairas, ce qui représente 45 cents canadiens par jour. Un tel budget ne permet pas de nourrir convenablement les prochains agents qui serviront la population.

Le système a été programmé pour produire des agents qui brutaliseront la population et qui abuseront des droits de la personne. Je ne suis pas ici pour semer le doute sur les hommes et les femmes qui servent la SARS, mais pour témoigner d'une structure défaillante. Les femmes et les hommes qui travaillent à la SARS, qui brutalisent les Nigériens, sont eux aussi des victimes du système. Il faut absolument une restructuration complète du système qui vise non seulement la SARS, mais aussi tous les autres organes du gouvernement.

Après une enquête de 12 jours au Nigeria réalisée en septembre 2019, Mme Agnes Callamard, la Rapporteuse spéciale des Nations unies, a conclu que la situation au Nigeria était très tendue, et qu'il fallait immédiatement s'attaquer aux conflits internes et à la

violence généralisés qui y règnent. La situation générale dont elle a été témoin au Nigeria lui était extrêmement préoccupante.

Dans son rapport, elle conclut ce qui suit:

Le Nigeria fait face à des pressions nationales, régionales et mondiales, comme une explosion de la population, un nombre accru de personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté, les changements climatiques et la désertification, et une prolifération accrue des armes. Ces pressions contribuent à renforcer les systèmes localisés et des schèmes de violence à l'échelle du pays, qui semblent atteindre des proportions incontrôlables.

Tout cela nous montre qu'il y a une perte de confiance à l'égard des institutions publiques, qui a mené les Nigériens à prendre en charge leur propre protection, ce qui donne lieu à une prolifération de groupes de justiciers et de milices armées et au recours à une loi de la jungle au Nigeria.

Plutôt que d'écouter les cris du cœur des Nigériens et d'entamer un dialogue avec eux afin de leur redonner espoir, le gouvernement a malheureusement choisi d'adopter un comportement dictatorial et de diriger le peuple d'une main de fer pour chasser et arrêter les leaders des manifestants pacifiques et les accuser de terrorisme contre le pays, en allant même jusqu'à geler les fonds de leurs comptes de banque, alors qu'il dorlote les vrais terroristes, qui continuent de se déchaîner sur les Nigériens innocents.

C'est exactement pour cela que les gens manifestent. C'est pour cela qu'il est urgent pour les communautés internationales comme le Canada d'exercer une pression sur le gouvernement nigérian.

• (1845)

Le président: Merci beaucoup.

Chukwuyem Imahiagbe: J'espère que...

Merci.

Le président: Merci, monsieur Imahiagbe. Je suis certain que les députés ont de nombreuses questions à vous poser et que vous pourrez élaborer sur ce que vous venez de dire.

Nous allons d'abord entendre Mme Anita Vandenberg, du Parti libéral.

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup. Je tiens à vous remercier de votre présence, monsieur Imahiagbe. Je comprends que vous êtes professeur dans une école de ma circonscription, Ottawa-Ouest—Nepean, l'école secondaire St. Paul. Je tenais à vous remercier une fois de plus pour votre travail et aussi pour votre présence à titre de témoin aujourd'hui.

J'ai entendu votre témoignage. Vous avez parlé de problèmes systémiques, et du besoin d'une restructuration complète. Selon ce qu'on dit d'autres témoins, il semble que la situation se soit beaucoup détériorée depuis le 20 octobre, jour où des manifestants ont été réprimés de façon très violente, et que les arrestations sont de plus en plus nombreuses.

Diriez-vous que la situation relative à la liberté d'expression, à la société civile et aux droits de la personne se détériore à l'heure actuelle? Si tel est le cas, quelles mesures immédiates peut-on adopter pour reprendre l'espace public de sorte que ces institutions puissent être restructurées?

M. Chukwuyem Imahiagbe: Je vous remercie pour cette question.

Oui, je suis directeur adjoint à l'école secondaire St. Paul, qui se trouve dans votre circonscription.

Depuis la fusillade, les tentatives d'arrestation et de détention des personnes considérées à titre de leaders des manifestations et, dans certains cas, de geler leurs comptes bancaires, se sont multipliées.

Une atmosphère de peur s'est installée et la plupart des leaders se sont cachés. Certains d'entre eux ont fui le pays pour sauver leur vie, parce qu'ils doivent rester en vie pour continuer de promouvoir le changement.

Que peut-on faire? Il faut une réponse immédiate de la part de pays pacifiques comme le Canada afin d'exercer une pression sur le gouvernement du Nigeria. La réponse aux manifestants pacifiques qui demandent un changement et une meilleure gouvernance ne doit pas perpétuer la violence contre ceux qui mettent leur vie en jeu au nom du changement.

Mme Anita Vandenberg: Dans quelle mesure les médias sociaux ont-ils un rôle à jouer à cet égard?

Je sais qu'il y a le mot-clic EndSARS et que certaines vidéos expliquant les mesures prises par le gouvernement sont devenues virales.

Est-ce que les médias sociaux peuvent amplifier ces voix? Dans quelle mesure les Nigériens peuvent-ils diffuser cette information par l'entremise des médias sociaux?

M. Chukwuyem Imahigbe: À ma connaissance, les médias sociaux ont joué un rôle important en jetant la lumière sur la réalité du Nigeria, mais on a vu aux nouvelles des extraits du ministre de l'Information qui cherchait des façons d'interdire ou de censurer les médias sociaux au Nigeria.

C'est la même chose qui arrive chaque fois que les citoyens demandent une meilleure gouvernance. On a recours à des mesures répressives pour créer une atmosphère de peur, pour isoler les gens et écraser ces mouvements. C'est la tactique que continue d'adopter le gouvernement, malheureusement. Nous espérons que la communauté internationale puisse rapidement prendre une position ferme et adopter des mesures pour rappeler au gouvernement son engagement à l'égard des droits de la personne.

En plus, le Nigeria est signataire de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, et aussi de la Déclaration universelle des droits de la personne, qui l'oblige non seulement à promouvoir les droits de la personne, mais aussi à les protéger. Il serait utile de rappeler au gouvernement les conséquences du défaut de s'acquitter de ces engagements, pour commencer.

● (1850)

Mme Anita Vandenberg: Merci beaucoup. C'est l'une des raisons pour lesquelles le comité tient des audiences aujourd'hui.

Dans le cadre des témoignages précédents, on nous a souvent parlé de la violence fondée sur le sexe. On nous a dit que certaines des manifestantes qui étaient arrêtées étaient victimes d'agressions sexuelles lorsqu'elles étaient en détention. Il semble que les femmes qui défendent les droits de la personne et les femmes journalistes soient la cible de violences fondées sur le sexe.

Pouvez-vous nous parler de ce qui arrive aux femmes qui tentent de s'opposer à ces violations?

M. Chukwuyem Imahigbe: Je vous remercie pour cette question.

Je n'ai pas d'exemple précis à vous donner, mais connaissant la force des institutions gouvernementales du Nigeria, je sais que les

conditions de détention y sont très dures. Je peux aussi imaginer à quel point la situation peut être difficile pour les femmes... Je ne voudrais pas me retrouver dans une telle situation.

Je crois qu'il est vrai que dans certains cas, les femmes n'obtiennent pas les soins et le respect nécessaires. Il se peut qu'elles soient traitées encore plus durement parce qu'elles sont des femmes. Il est plus difficile pour elles de faire valoir leurs droits.

Mme Anita Vandenberg: Est-ce que mon temps de parole est écoulé, monsieur le président?

Le président: Oui, madame Vandenberg. Merci beaucoup.

Nous allons passer aux conservateurs et à M. Chiu, qui dispose de sept minutes. Allez-y.

M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC): Merci, monsieur le président, et merci, monsieur Imahigbe, de témoigner devant le Sous-comité.

Dans votre discours, j'ai senti que vous jetiez le blâme sur le système. Vous tentez de ne pas blâmer la SARS. Vous dites que son échec est le fruit d'un système défectueux. D'après ce que nous avons vu dans l'histoire partout dans le monde, le système n'existe pas. Chaque membre d'une société doit prendre ses responsabilités et les assumer.

Il y a la constitution nigérienne, qui prévoit une exception au droit à la vie pour des raisons comme la suppression des émeutes, l'insurrection ou la mutinerie.

Croyez-vous que l'armée ou la SARS — la police — abuse de cette exception qui lui est conférée dans la constitution? De l'extérieur, il semble que les preuves soient évidentes. Les récentes attaques contre les manifestants représentent une violation de ces exceptions. Il faut donc que l'armée soit réprimandée pour avoir abusé de cette exception.

● (1855)

M. Chukwuyem Imahigbe: Je vous remercie pour cette question.

Je me centre sur le défaut du système parce qu'aucun organisme ou organe du gouvernement ne peut fonctionner dans un système qui ne peut garantir l'acheminement approprié des plaintes ou le respect des droits de la personne. Le système judiciaire ne protégera pas nécessairement vos droits. Si un agent de la SARS tire sur une personne ou la tue, les droits de cette personne ne sont pas garantis. Il n'y a aucune reddition de comptes. À ce que je sache, personne n'a été reconnu coupable à la suite d'une fusillade de la SARS. Des centaines de personnes innocentes — même des spectateurs — ont été abattues. En aucun cas, une enquête relative à l'implication de la SARS dans un incident n'a mené à la condamnation d'un de ses agents.

Ces institutions gouvernementales ont laissé tomber la population. On demande aux gens d'être honnêtes et de dire la vérité. Or, dans un système où rien n'est garanti, cela devient très difficile.

En ce qui a trait aux mesures abusives de l'armée et de la SARS, oui, certaines dispositions permettent à ces organismes d'intervenir contre les manifestants lorsqu'une situation dégénère. Toutefois, les manifestations #EndSARS étaient largement pacifiques, jusqu'à ce que commencent les fusillades et les tueries. Il est évident que les manifestants étaient très bien organisés et respectueux. Ils ont nettoyé les rues après leur manifestation. Ils respectaient les lois; ils ne les enfreignaient pas.

Les fusillades et les tueries ont incité les gangs à s'emparer des manifestations pour faire du pillage et des émeutes, et pour allumer des feux, entre autres. Avant la fusillade, la manifestation était très bien coordonnée, respectueuse et pacifique. La tuerie a donné l'occasion à des gens mal intentionnés de s'emparer des manifestations.

À mon avis, cette prise de contrôle des manifestations par des gens mal intentionnés démontre aussi la déféctuosité du système, parce qu'en tuant les gens qui avaient de bonnes intentions, on a fait la place à des voyous. La police n'a pas réussi à contrôler la situation par la suite.

M. Kenny Chiu: Dans les rares reportages provenant de l'extérieur du Nigeria, on a entendu dire qu'il était commun pour les policiers d'exercer une pression sur les victimes afin qu'elles retirent leur plainte, et de prendre des mesures contre les victimes qui choisissent de déposer leur plainte.

Pourriez-vous nous parler de ces mesures et des types de rapports que la police ne veut pas voir déposés?

M. Chukwuyem Imahiagbe: Étant donné les mesures brutales qui sont prises contre les témoins qui se manifestent ou les personnes innocentes qui sont appelées à témoigner, et le fait que ces gens ne pourront peut-être pas se sortir du système judiciaire, ils n'ont d'autre choix que de jouer le jeu — si je puis dire — pour se sauver.

• (1900)

Le président: Merci, monsieur Chiu.

Nous passons maintenant à Mme Larouche, du Bloc québécois. Vous disposez de sept minutes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est effectivement ma première participation à ce comité.

D'abord, monsieur Imahiagbe, je tiens à souligner votre courage. J'ai rencontré des militantes de droits internationaux à d'autres occasions et je sais à quel point il est difficile de s'exprimer sur la situation vécue dans son pays. Chacun sait que la violence engendre la violence. Je vous remercie d'être ici pour en témoigner aujourd'hui.

Je tiens aussi à souligner que c'est la Journée internationale de l'homme. On remarque que la plupart des actes de violence et des arrestations arbitraires attribuables à l'escouade appelée SARS auraient été commis contre de jeunes hommes.

Quels sont les autres facteurs démographiques qui caractérisent habituellement les citoyens victimes de la brutalité policière dont fait preuve la SARS?

Les femmes et les filles ont été particulièrement ciblées et touchées par la violence commise par la SARS. Pouvez-vous nous en dire un peu plus?

[Traduction]

M. Chukwuyem Imahiagbe: Comme je l'ai dit plus tôt, la SARS a été mise sur pied pour les bonnes raisons. C'est une escouade qui lutte contre le vol au Nigeria. Toutefois, les hommes et les femmes qui la composent sont mal payés et mal entraînés. Lorsqu'ils arrivent sur le terrain, ils ont tendance à s'en prendre aux gens qu'ils devraient servir et protéger.

À cela s'ajoutent d'autres problèmes sociétaux au pays. Ainsi, les jeunes nigériens n'ont eu d'autre choix que de s'unir pour exiger un changement systémique. Bien que le mouvement porte le nom de #EndSARS, il vise un changement systémique complet et une bonne gouvernance pour améliorer l'espérance de vie des membres de la population et leur permettre d'exercer leurs activités en toute sécurité, sans être harcelés, sans être volés et sans être tués dans les rues.

Le changement systémique est à l'essence du mouvement #EndSARS. Ce n'est pas seulement l'initiative des jeunes hommes ou des jeunes femmes, mais bien de tous les jeunes nigériens. C'est un effort collectif pour le changement. Malheureusement, nous avons été témoins de la répression de ces gens qui demandent le changement et la bonne gouvernance.

Le gouvernement sévit d'une main de fer contre ceux qui font cette demande. Malheureusement, le gouvernement s'est aussi emballé et a lancé une campagne qui vise à semer le doute au sujet de la tuerie.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Merci beaucoup.

C'est effectivement beaucoup d'actes très brutaux.

Vous habitez le Canada. Vous témoignez devant un comité de la Chambre des communes.

Comment le gouvernement du Canada peut-il mieux soutenir la promotion des droits de la personne au Nigeria? Que peut-on faire?

On se rappelle que les violations graves des droits de la personne contribuent au développement du terrorisme, comme on l'observe au Nigeria, entre autres.

• (1905)

[Traduction]

M. Chukwuyem Imahiagbe: Le gouvernement du Canada peut prendre certaines mesures très pratiques, comme exercer des pressions sur le gouvernement du Nigeria pour la tenue d'enquêtes crédibles et indépendantes, demander à ce que justice soit rendue pour toutes les victimes de brutalité policière et exiger le rétablissement des droits fondamentaux. Pour ce faire, le gouvernement pourrait dédommager les victimes de la SARS et poursuivre les auteurs de ces crimes.

Personne n'a été poursuivi en justice pour avoir tué, mutilé ou attaqué les gens. Nous avons la preuve que de tels gestes ont été commis, mais aucune enquête indépendante n'a permis de punir les auteurs de ces actes. Il faut aussi faire pression pour que les policiers reçoivent la formation nécessaire et soient suffisamment payés, pour qu'ils s'acquittent correctement de leur devoir de servir et de protéger.

Les gens que l'on forme actuellement ne sont pas là pour servir et protéger. Ils luttent tous les jours pour leur propre survie, et ils sont armés. Lorsque des gens armés se retrouvent dans la rue et tentent d'assurer leur survie, c'est comme si on leur permettait de commettre un vol à main armée.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: En une minute, pourriez-vous m'en dire un peu plus sur Boko Haram?

Je suis porte-parole en matière de condition féminine et je sais ce que ses membres ont fait subir à trop de jeunes femmes et de jeunes filles.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce mouvement terroriste de chez vous?

[Traduction]

Chukwuyem Imahiagbe: Les jeunes du Nigeria ne se sont pas soulevés seulement en raison de l'escouade policière appelée SARS; ils en ont eu assez. L'un des plus grands problèmes auxquels le pays se heurte, c'est le fait que des militants de Boko Haram entièrement armés et déguisés en éleveurs foulanis, ont quitté le Nord du Nigeria pour se rendre dans le Sud. Ils couvrent les États du centre et le Sud du Nigeria et occupent les forêts du pays.

Il s'agit de personnes armées qui, chaque jour, traquent et enlèvent des gens, violent des femmes et des enfants, et demandent des rançons. Il y a eu des cas où même certains groupes internationaux...

Le président: Merci.

Nous allons maintenant céder la parole au NPD.

Monsieur Boulерice, bienvenue à la séance du Sous-comité à laquelle vous participez pour la première fois.

[Français]

M. Alexandre Boulерice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, je remercie M. Imahiagbe d'être avec nous, ce soir. C'est fort éclairant.

J'aurais une question préliminaire à poser pour être bien certain de comprendre la situation politique au Nigeria en ce moment.

Fait-on face à des forces policières et à des forces spéciales, comme cette escouade policière appelée SARS qui est complètement hors de contrôle et qui a acquis une très grande autonomie dans la brutalité policière, les arrestations et parfois la torture, ou pensez-vous plutôt qu'il y a des liens directs entre le gouvernement du Nigeria et ces forces policières?

Fait-on face à des policiers et à des forces qui sont hors de contrôle ou qui répondent à des ordres?

[Traduction]

Chukwuyem Imahiagbe: La structure est déficiente. Je vais essayer de dresser un tableau très clair de la raison pour laquelle il y a un gros problème. Je vais expliquer le problème dans le contexte du Canada.

Si au Canada, toutes les forces ou unités de police recevaient des ordres directs du premier ministre, vous conviendriez avec moi que cela poserait un gros problème. Il n'y aurait pas de service de police d'Ottawa ni de police provinciale. Il n'y aurait pas de services de

police de ce genre. Il n'y aurait qu'une seule force de police à l'échelle nationale, et elle recevrait ses ordres directement du premier ministre, ce qui serait grandement problématique.

C'est exactement ce qui se passe au Nigeria. C'est la raison pour laquelle les gens demandent une restructuration du système. Depuis plusieurs années, nous demandons qu'il y ait des services de police locaux au Nigeria. Bien entendu, ces demandes suscitent toujours beaucoup de résistance, parce qu'elles ne sont pas dans l'intérêt de ceux qui veulent maintenir le statu quo. Le gouvernement sait que la localisation des forces de police au Nigeria fonctionnerait et servirait la population.

Le Nigeria est un grand pays qui compte plus de 200 millions d'habitants. Vous conviendrez avec moi qu'une seule unité ou force de police ne peut servir les intérêts de 200 millions de personnes. Les systèmes culturels varient du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du Nigeria. Seul un service de police local peut comprendre correctement les problèmes sur le terrain et être en mesure de réagir efficacement.

Actuellement, les ordres proviennent d'une seule unité. Ils proviennent de la présidence et sont transmis jusqu'aux échelons inférieurs. Voilà pourquoi il serait très utile que le Nigeria reçoive un soutien stratégique dans le domaine du maintien de l'ordre. Cela contribuerait énormément à résoudre une partie du problème que nous affrontons au Nigeria.

● (1910)

[Français]

M. Alexandre Boulерice: Je vous remercie de ces éclaircissements.

Je voudrais poser une question au sujet de la communauté nigériane. Je pense que vous connaissez Ottawa, en Ontario. Comment les Nigériens ou les Nigériennes qui vivent ici, au Canada, évaluent-ils la réaction du gouvernement fédéral en ce moment?

Vous avez déjà lancé des pistes de solution, mais j'étais curieux de savoir si les gens de la communauté en général trouvent qu'on en fait assez ou si, au contraire, ils pensent qu'on est complètement absents du tableau.

[Traduction]

Chukwuyem Imahiagbe: Merci.

Avant de vous présenter mon exposé, j'ai lu une longue liste d'organisations que j'ai consultées, et je vous signale que leur impression est la même. Les Nigériens canadiens sont très heureux et chanceux de vivre dans un pays où il y a des lois, où, lorsque vous travaillez dur, vous êtes récompensé; où, lorsque vous respectez la loi, vous êtes récompensé; où, si vous êtes accusé à tort, il y a un processus qui permet de prouver que vous avez été accusé à tort. Nous sommes très heureux de vivre dans un pays où de tels droits sont garantis.

Les choses sont différentes au Nigeria. Nous en sommes conscients, car nous avons de la famille là-bas. Mes parents vivent au Nigeria. Je suis obligé de me rendre assez fréquemment là-bas pour pouvoir m'occuper de ma mère. Nous, les membres de la communauté nigériane du Canada, sentons qu'il y a un lien entre nous et le Nigeria. Le Nigeria est un pays d'Afrique très important. Il représente environ un cinquième du continent, du point de vue de sa population seulement. De plus, il occupe une position stratégique très forte. Si le Nigeria devient incontrôlable, l'Afrique en entier suivra, et tout le monde le sait.

C'est la raison pour laquelle nous, les membres de la communauté nigériane, sommes très préoccupés par le fait que le gouvernement du Canada pourrait en faire plus pour contribuer à la stabilité du Nigeria et pour y instaurer une existence pacifique, afin que les gens puissent réellement y prospérer. À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas, mais nous espérons que...

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Il ne me reste qu'une minute, mais j'aimerais vous poser une dernière question.

Vous avez donné des pistes de solution où le Canada pourrait intervenir, notamment la formation des policiers, la restructuration du système de justice et la tenue de procès pour des gens qui ont commis des crimes ou des violations des droits de la personne.

Toutefois, si le gouvernement du Nigeria ne veut pas du tout de cette aide, le Canada ne devrait-il pas faire des pressions diplomatiques et économiques pour forcer la main au gouvernement actuel?

[Traduction]

Chukwuyem Imahiagbe: Oui, bien sûr. Nous appuyons toute mesure diplomatique ou économique visant à leur forcer la main. Le Canada est un pays important qui dispose de nombreux moyens de pression. Bon nombre de pays respectent le Canada. De plus, le Canada a de nombreux alliés qui respectent ses souhaits. Je suis sûr que si le Canada incite ses alliés à exercer des pressions sur le Nigeria afin qu'il change les choses, cela aura une incidence sur la vie de plus de 200 millions de personnes. Voilà l'effet que cela aurait sur les gens.

• (1915)

Le président: Merci beaucoup.

Nous entamons maintenant la deuxième série de questions, même si, chers collègues, le temps qui reste ne permettra qu'à une seule personne d'intervenir. Cette personne sera M. Zuberi, du Parti libéral, qui prendra la parole pendant cinq minutes.

M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): J'aimerais vous remercier d'être ici ce soir pour nous parler de cette question très importante et saluer le courage et l'activisme dont vous avez fait preuve au cours de ce que je suppose être une longue période de plusieurs mois et années. La défense des droits que vous assurez est extrêmement importante pour renseigner les Canadiens, ainsi que nous-mêmes, sur la façon d'aller de l'avant.

Dans ma circonscription de Pierrefonds-Dollard, il y a de nombreux réfugiés nigériens que j'ai appris à connaître et avec lesquels je me suis lié d'amitié et j'ai travaillé. Je suis sensible aux préoccupations que vous soulevez. Je connais un peu les difficultés auxquelles le pays fait face. Je sais qu'il y a beaucoup de problèmes économiques et que le gouvernement est corrompu. De plus, il y a des groupes extrémistes à l'œuvre là-bas.

Comment le Nigeria a-t-il géré les problèmes de sécurité, et les a-t-il conciliés aux droits de la personne, comparativement à d'autres administrations ou d'autres pays qui relèvent des défis semblables à ceux du Nigeria? Quelle note attribueriez-vous au Nigeria pour la façon dont il a géré ces difficultés et concilié la sécurité et les droits de la personne?

Chukwuyem Imahiagbe: Je vous remercie de votre question et de l'intérêt que vous avez manifesté pour ce qui est d'apporter des solutions au Nigeria.

En ce qui concerne l'équilibre établi entre les problèmes de sécurité au Nigeria et les droits de la personne, il est très triste de constater que le Nigeria n'a pratiquement pas géré les problèmes de sécurité qui ont été engendrés sur son territoire par des groupes extrémistes d'Afrique subsaharienne, comme si le Nigeria avait abandonné un peu la partie. Nous pensons que tout le nord du Nigeria est en quelque sorte ouvert aux groupes terroristes. Ils entrent au Nigeria et se frayent un chemin jusqu'aux États du centre, qui font partie du centre et du sud du Nigeria.

La situation est très grave pour la population. Chaque jour, nous entendons parler de cas d'enlèvement. Ces groupes se sont maintenant scindés en de petites bandes de kidnappeurs. Ces bandes se cachent dans la forêt, envahissent l'autoroute, arrêtent les véhicules, enlèvent les gens de force, les ramènent dans la forêt et demandent des rançons. Ces attaques sont maintenant très courantes et effectuées ouvertement. Ces bandes sont dangereuses, et elles sont maintenant libres de circuler sur les routes.

La dernière fois que je suis allé au Nigeria, j'ai dû prendre l'avion pour chaque déplacement, même ceux qui ne duraient qu'une heure. Au Nigeria, il est inusité de dépendre des avions pour se rendre d'une partie du pays à une autre, mais en raison des problèmes de sécurité, le fait d'emprunter les autoroutes pour voyager revient à se livrer à ces groupes terroristes afin qu'ils vous emmènent dans la forêt et demandent d'énormes rançons. Voilà la situation.

Le gouvernement est conscient de la présence de ces groupes dans la forêt. Cependant, l'accent est mis sur la brutalisation de personnes qui vivent en paix et sur le fait de laisser tranquilles ceux qui sont les véritables groupes terroristes. C'est la raison pour laquelle j'ai donné l'exemple du président du comité sénatorial sur l'armée, qui a témoigné devant son propre comité pour signaler que des membres de Boko Haram, qui avaient déjà été graciés et dont on disait qu'ils étaient réintégrés dans la société, avaient massacré 75 hommes âgés, des personnes âgées qui avaient été enlevées de leurs maisons et abattues par la suite.

Voilà la situation en matière de sécurité qui a malheureusement entraîné les manifestations liées au mot-clic #endSARS. La réaction du gouvernement consiste à réprimer ces manifestations au lieu de réclamer un dialogue pour mieux comprendre la situation en matière de sécurité et pour prévoir une intervention efficace en vue d'améliorer cette situation.

• (1920)

M. Sameer Zuberi: Merci.

Le président: Monsieur Zuberi, il ne vous reste presque plus de temps.

M. Sameer Zuberi: Oui. Merci.

Le président: Nous tenons à vous remercier, monsieur Imahiagbe, d'avoir témoigné devant le Comité, de nous avoir communiqué tous ces renseignements, d'avoir défendu les droits de la personne au Nigeria et d'avoir, en votre qualité de directeur adjoint de votre école, travaillé en première ligne ici, au Canada, pendant la pandémie de COVID-19. Je vous en remercie infiniment au nom de tous les membres du Comité.

Mesdames et messieurs les députés, nous allons maintenant suspendre la séance, pendant que nous passons à notre deuxième groupe de témoins.

• (1920) _____ (Pause) _____

• (1925)

Le président: La séance reprend. Soyez de nouveau les bienvenus.

J'aimerais formuler quelques observations à l'intention des nouveaux témoins.

Veillez attendre que je vous nomme avant de commencer à vous exprimer. Lorsque vous êtes prêt à intervenir, vous pouvez cliquer sur l'icône du microphone pour activer le son.

Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées par l'intermédiaire de la présidence. L'interprétation de la vidéoconférence fonctionnera tout à fait comme dans le cadre d'une séance ordinaire du Comité. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir la rubrique « Parquet », « Anglais » ou « Français ». Lorsque vous ne vous exprimez pas, vous devez mettre votre microphone en sourdine.

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins qui sont venus nous entretenir de la situation au Zimbabwe. Nous accueillons, jusqu'à maintenant, trois représentants de ZimLivesMatter, je pense. Je crois comprendre que chacun d'entre vous fera une brève déclaration préliminaire. Si vous êtes en mesure d'abréger un peu plus vos déclarations, nos membres pourront en arriver aux questions que, j'en suis sûr, ils voudront tous vous poser.

Je ne sais pas s'il y a un ordre particulier dans lequel vous aimeriez amorcer vos interventions. Je vais suivre l'ordre dans lequel vous avez accédé à notre session. Nous commencerons donc par entendre M. Gombiro, qui sera notre premier intervenant pendant trois minutes.

• (1930)

M. Roy Gombiro (représentant, ZimLivesMatter): Honorable président, nous avons effectivement prévu un ordre particulier. Je vais donc céder la parole à Tsitsi Gadza afin qu'elle prononce la déclaration préliminaire. Merci.

Le président: Bien sûr. Merci

Mme Tsitsi Gadza (représentante, ZimLivesMatter): Bonsoir, honorables députés. Nous vous remercions de nous avoir offert, à mes collègues et à moi-même, cette tribune pour vous faire part de nos points de vue sur la crise au Zimbabwe.

Le Zimbabwe était autrefois connu...

Le président: Nous avons une mauvaise réception Internet.

Madame Gadza, nous avons du mal à vous entendre. Nous allons donc devoir modifier cela, ainsi que l'ordre. Monsieur Gombiro...

M. Roy Gombiro: Honorables députés, je vais simplement faire la déclaration préliminaire.

Nous sommes ici pour discuter de la question des violations des droits de la personne et du déclin économique au Zimbabwe. Nous passerons cela en revue pendant notre exposé, avec l'aide de tous les témoins.

J'allais parler en particulier des difficultés économiques que nous affrontons au Zimbabwe et faire un bref exposé de la façon dont cela a commencé, de la situation actuelle et peut-être de nos recommandations quant à ce que nous demandons au gouvernement canadien.

L'histoire nous apprend que le déclin économique du Zimbabwe remonte à 1997, lorsque la banque centrale, par l'intermédiaire du gouvernement, a imprimé de l'argent pour payer les vétérans de la guerre dans le but de se faire du capital politique. Cela a été suivi d'une hyperinflation et d'un déclin économique, dont, à ce jour, l'économie ne s'est pas encore tout à fait remise.

Le Zimbabwe est très dépendant de l'agriculture, et les mauvaises conditions climatiques n'ont pas aidé sa situation, comme en témoignent les cyclones que nous avons observés pendant les années 2002, 2004, 2012, 2016, 2017 et 2019, et plus récemment, en 2020. Parce que nous sommes très dépendants de l'agriculture, les familles n'ont rien à manger, les pertes d'emplois sont importantes et le chômage atteint un niveau record.

Comme vous pouvez le voir sur les diapositives ou dans les documents qui sont devant vous, nous affrontons essentiellement un déclin de l'économie depuis 20 ans, un déclin qui est accompagné de plans budgétaires médiocres élaborés par le gouvernement et d'infrastructures insuffisantes. Je pourrais faire remarquer que, depuis que le pays est devenu indépendant, il n'a connu aucun gain; le pays regarde en arrière, et le gouvernement actuel crée manifestement un climat économique défavorable.

L'un des graphiques montre la croissance annuelle du PIB du Zimbabwe depuis les années 1980, c'est-à-dire l'époque à laquelle le Zimbabwe a obtenu son indépendance. Le PIB, qui était élevé, a connu un déclin et, depuis, il grimpe puis descend. Plus récemment, dans les années 2000, l'économie a connu un marasme, en raison de l'histoire que je vous ai racontée au sujet de la masse monétaire.

Nous avons essayé de vous fournir des renseignements de haut niveau sur le PIB pour montrer où nous en sommes en tant que pays. L'inflation s'élève actuellement à environ 319 %. Pour mettre les choses en perspective, si vous allez à l'épicerie aujourd'hui et que vous essayez d'acheter du pain à 5 \$, au moment où vous reviendrez demain matin, vous ne serez pas assuré de payer le même prix. Pendant ce temps, les salaires n'évoluent pas en conséquence, ce qui cause un stress important à la population du Zimbabwe.

Nous sommes conscients que le gouvernement canadien est en mesure d'offrir son soutien grâce à son travail en tant que l'un des 10 principaux donateurs du Commonwealth. Dans cette optique, nous demandons au gouvernement canadien de s'engager à travailler avec des ONG du Zimbabwe afin de créer une meilleure économie, de diriger les efforts visant à dénoncer les violations des droits de la personne auprès des Nations unies, de lever le moratoire sur l'immigration des Zimbabwéens au Canada et de faciliter leur venue au Canada et leur capacité de travailler pour aider et défendre leur famille. Enfin, nous demandons au gouvernement canadien de dialoguer activement avec le gouvernement zimbabwéen afin de mettre en place les politiques budgétaires qui conviennent et d'appuyer l'immigration pour aider les Zimbabwéens.

Cela dit, je passe le relais à Makanaka, notre prochaine intervenante.

• (1935)

Le président: Merci, monsieur Gombiro.

Merci, madame Kujeke. Vous pouvez commencer votre exposé dès maintenant. Espérons que votre microphone et Internet fonctionneront bien.

Mme Makanaka Kujeke (représentante, ZimLivesMatter): Merci.

Honorables députés, je vous souhaite encore une fois une bonne soirée. Comme je l'ai déjà dit, je m'appelle Makanaka Kujeke, et je vais faire un exposé portant sur le sujet des produits de première nécessité, en commençant par le système de santé du Zimbabwe.

Les ressources limitées entraînent depuis de nombreuses années une pénurie de lits et un manque de personnel et de soins d'urgence au sein du système de santé zimbabwéen. Les pénuries de personnel attribuables aux grèves en cours ont entraîné de nombreux décès évitables. Tout récemment, des femmes ont accouché de sept bébés mort-nés en une seule nuit, à la suite d'un retard dans les soins d'urgence dont nous avons parlé.

Les professionnels de la santé protestent contre leurs conditions de travail illégales, qui incluent un manque d'EPI, en particulier pendant une période critique comme celle de la pandémie de COVID-19, et une rémunération inférieure à un salaire de subsistance, étant donné qu'on leur verse environ 130 dollars américains par mois. À la suite de grèves, de nombreux travailleurs de la santé du Zimbabwe ont été licenciés par le gouvernement en place et ont été informés qu'ils ne pourraient être réintégrés que s'ils entraient au service de la garde nationale ou des forces de police, ce qui signifierait bien sûr qu'ils renoncent à leur droit de protester.

Sur la diapositive suivante, vous verrez une civile nommée Esther Zinyoro Gwena. Des civils comme Mme Gwena ont pris l'initiative d'aider leurs communautés du mieux qu'ils peuvent. Mme Gwena a réussi à mettre au monde 250 bébés sans gants, sans équipement, sans sage-femme et sans formation médicale. Les femmes se rendent dans la résidence de Mme Gwena, mettent leurs bébés au monde et se rétablissent dans son petit appartement. Elles sont souvent renvoyées chez elles le jour même pour permettre à d'autres femmes de prendre leur place.

En ce qui concerne les besoins fondamentaux en eau, les Zimbabwéens affrontent également le manque d'eau et l'insécurité alimentaire depuis de nombreuses années. Les familles sont souvent contraintes de boire et d'utiliser l'eau des égouts, car leur habitation n'a pas l'eau courante. Cela provoque bien sûr de nombreuses maladies d'origine hydrique, comme le choléra et la typhoïde. Récemment, à Harare, la capitale du Zimbabwe, une épidémie de choléra a tué 10 personnes qui avaient consommé de l'eau contaminée. En particulier pendant la pandémie de COVID-19, le manque d'approvisionnement fiable en eau a rendu le maintien de pratiques d'hygiène préventive extrêmement difficile pour les Zimbabwéens.

En ce qui concerne l'insécurité alimentaire, 2,2 millions de Zimbabwéens sont actuellement au bord de la famine en raison de l'insécurité alimentaire. Le Programme alimentaire mondial des Nations unies prévoit que 3,3 millions de Zimbabwéens seront en situation d'insécurité alimentaire d'ici mars 2021. L'insécurité alimentaire est le résultat des changements climatiques dans la région, de la sécheresse, de la pénurie de denrées alimentaires et de la mau-

vaise gestion des ressources. Dans de nombreuses régions, l'aide alimentaire n'est offerte qu'aux membres des communautés affiliées à certains partis politiques. Ceux qui choisissent de ne pas dénoncer leurs affiliations politiques sont souvent menacés et se voient refuser l'accès aux rations.

Le président: Merci, madame Kujeke.

Je crois qu'Internet et le microphone de Mme Gadza fonctionnent maintenant.

Veuillez prendre la parole.

Mme Tsitsi Gadza: Bonsoir, honorables députés.

Le Zimbabwe fait face à des conditions non démocratiques dans la mesure où les gens ne peuvent même pas exercer leur droit de participer à des activités politiques constructives. Il n'y a pas de liberté d'association. Comme vous pouvez le voir sur la diapositive, une femme est plaquée au sol par un agent de police, et les forces de l'ordre utilisent des gaz lacrymogènes, des matraques et des canons à eau pour disperser les partisans d'un parti d'opposition qui s'étaient rassemblés pour écouter ses dirigeants.

Sur la diapositive suivante, vous remarquerez qu'il s'agit de personnes qui protestent contre l'augmentation des prix de la nourriture et de l'essence, et c'est leur façon de survivre. Dans ce cas, ils exercent leur droit de protester contre l'augmentation des prix, mais en conséquence, la police les a encerclés et agressés.

Les enlèvements sexuels et les agressions inhumaines sont monnaie courante au Zimbabwe. Sur la diapositive, la femme étendue sur le lit se couvre après avoir été agressée sexuellement et battue par la police. L'homme à droite a des lacérations sur le dos après avoir été bousculé par la police. Ce n'était qu'un spectateur innocent qui s'est retrouvé mêlé à l'affaire et a attiré sur lui la colère de la police.

La violence a suscité un tollé médiatique, à un point tel que le rapport de 2019 de l'organisme Human Rights Watch a révélé les abus de pouvoir perpétrés par le gouvernement zimbabwéen à l'encontre de ses citoyens. Les médias locaux ont couvert ces incidents, et la police a tenté de faire taire certains journalistes. La police a fait une descente dans leurs bureaux et a lancé des bombes lacrymogènes sur eux pour tenter de les empêcher de signaler la corruption et la violence qui sévissent dans le pays.

De même, nous voyons un journaliste zimbabwéen du nom de Hopewell Chin'ono, qui a été arrêté pour avoir publié un article qui exposait la corruption du gouvernement en ce qui concerne les fournitures d'EPI pour la lutte contre la COVID-19. Il a été arrêté de nouveau en octobre pour avoir enfreint les conditions de sa mise en liberté sous caution.

Tout cela montre que nous comptons fortement sur le gouvernement canadien pour nous aider à condamner la brutalité policière en appliquant des mesures qui punissent les personnes qui ne respectent pas les droits de la personne et à faire respecter la dignité humaine, les droits de la personne, les valeurs et les principes dans l'armée, les forces de police et les services de renseignement du gouvernement; à fournir un financement et une formation aux policiers pour leur rappeler leur devoir de servir et de protéger; à rétablir la primauté du droit et à assurer une représentation juridique juste et équitable, sans distinction de sexe, de religion ou d'affiliation politique; et à faire respecter la primauté du droit et à veiller à ce que les auteurs de ces actes soient tenus responsables et traduits devant les tribunaux, car personne n'est au-dessus de la loi.

Nous apprécierions également que le gouvernement canadien soulève la question de la situation zimbabwéenne auprès des Nations unies et de l'Union africaine.

Dans notre conclusion, nous avons réalisé qu'il est évident que la corruption et la mauvaise administration du gouvernement ont conduit le Zimbabwe dans la situation où il se trouve actuellement. Par conséquent, nous pouvons conclure que toutes les formes de financement, que ce soit pour la distribution ou pour les services médicaux, devraient plutôt être acheminées par le biais d'organisations non gouvernementales. L'Agence canadienne de développement international a un bureau à Harare qui peut assumer la responsabilité de gérer les questions de financement et de faire rapport au gouvernement canadien à ce sujet.

Compte tenu de toutes les informations que nous vous avons communiquées ce soir, nous espérons que le Sous-comité examinera sérieusement les recommandations que nous proposons afin d'atténuer les difficultés économiques, d'améliorer l'approvisionnement et la distribution en matière de nourriture, d'eau et de ressources sanitaires et médicales, et de contribuer à l'établissement de la réforme de la police et au rétablissement de la primauté du droit.

• (1940)

Le président: Merci, madame Gadza, et merci aux témoins.

Nous allons maintenant passer à notre première série de questions.

Notre première intervenante sera Mme Iqra Khalid du Parti libéral, pour sept minutes.

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'avoir mis en lumière une question aussi importante.

Vous dirigez la campagne #ZimLivesMatter sur les médias sociaux. Y a-t-il des limitations sur le terrain au Zimbabwe pour accéder aux médias sociaux ou une quelconque ingérence de l'État dans votre action de sensibilisation?

Je m'adresse à vous, monsieur Gombiro, car je pense que vous l'avez mentionné.

M. Roy Gombiro: Merci, madame la députée.

Pour l'instant, nous croyons savoir que le gouvernement zimbabwéen exerce une forte emprise sur toutes les infrastructures, qu'il s'agisse des télécommunications, des médias ou de la télévision nationale, y compris les réseaux de téléphonie mobile. Nous croyons comprendre que les personnes sont prises pour cible lorsqu'elles essaient de protester ensemble ou de sensibiliser les gens par la voie des médias sociaux. Je pense que Mme Tsitsi Gadza a parlé d'enlèvements, de personnes violées parce qu'elles militent. On pourrait penser qu'en raison de l'indépendance du journalisme, les reporters seraient inaccessibles et intouchables, mais le gouvernement zimbabwéen a pu prendre Hopewell et le mettre en prison simplement pour avoir révélé la vérité.

En réponse, je dirais que le gouvernement est fortement investi dans toutes les plateformes médiatiques du Zimbabwe, ce qui affecte et influence la réponse du peuple zimbabwéen.

• (1945)

Mme Iqra Khalid: Merci pour votre réponse, monsieur Gombiro.

Je vais maintenant me tourner vers Mme Gadza, qui est une éléctricienne. Je suis très heureuse de la voir parmi nous aujourd'hui.

Madame Gadza, vous aviez mentionné dans l'une de vos recommandations qu'il est prudent que le gouvernement du Canada se mette en relation directement avec les ONG actives sur le terrain plutôt qu'avec le gouvernement du Zimbabwe pour fournir de l'aide. Pouvez-vous nous décrire les restrictions ou la capacité de mobilisation des ONG sur le terrain? Quelle est leur situation, alors qu'elles tentent de combler les lacunes en matière, par exemple, de sécurité alimentaire, d'eau et d'assainissement?

Mme Tsitsi Gadza: Merci, madame la députée.

Si j'en juge par mon expérience d'employée de l'UNICEF à l'époque où j'étais au Zimbabwe, l'UNICEF était une organisation non gouvernementale, mais elle avait aussi des liens avec le gouvernement. Tous les programmes que nous menions par l'intermédiaire de cette organisation, qu'ils touchent l'éducation, la santé ou l'eau et l'assainissement, devaient passer par le gouvernement.

Comme le gouvernement lui-même est corrompu, nous proposons dans ce cas de faire appel à des agences canadiennes de développement international qui rendraient des comptes au gouvernement canadien. Si le financement est fourni par des organisations non gouvernementales, il incombe à ces organisations de travailler avec le gouvernement en place, mais les agences canadiennes de développement international doivent rendre des comptes au gouvernement canadien. Nous sommes donc convaincus que ce mécanisme faciliterait la fourniture et la distribution des services que nous demandons pour soulager la pauvreté et apaiser la situation au Zimbabwe.

Mme Iqra Khalid: Merci beaucoup pour cette réponse, madame Gadza.

Madame Kujeke, je vais maintenant me tourner vers vous.

Vous avez beaucoup parlé de l'histoire et du contexte de la situation au Zimbabwe. Je vous pose la question suivante: au cours des dernières années, quelle a été la réaction de la communauté internationale?

Je sais que l'une des recommandations est de mobiliser la communauté internationale, y compris les Nations unies, afin de sensibiliser et de condamner les actes commis au Zimbabwe. Pourriez-vous nous décrire les mesures prises par le passé et les conséquences d'une condamnation sur ce qui se passe sur le terrain au Zimbabwe?

Mme Makanaka Kujeke: Merci, madame la députée.

Comme on l'a fait remarquer, les pays voisins, tels que la Zambie, l'Afrique du Sud et le Botswana, ont gardé le silence radio sur la situation au Zimbabwe en ce qui concerne toutes les défaillances, y compris au niveau des systèmes de soins de santé, de la sécurité alimentaire et hydrique et de la crise économique.

Le Programme alimentaire mondial des Nations unies a fourni une aide. Actuellement, il soutient 20 régions et peut atteindre environ 550 000 Zimbabwéens, mais comparativement aux 2,2 millions de personnes dont nous avons parlé plus tôt et qui souffrent d'insécurité alimentaire et hydrique, ce chiffre représente un très faible pourcentage de la population. Nous pensons que la condamnation de l'état actuel des choses, en particulier en ce qui concerne les produits de première nécessité que sont la nourriture et l'eau, permettrait à la communauté internationale de reconnaître la gravité de la crise alimentaire au Zimbabwe en particulier. Comme l'a mentionné le Programme alimentaire mondial des Nations unies, nous approchons les 3,3 millions de personnes qui seront au bord de la famine, ce qui représente une part très importante de la population même.

Nous pensons que le fait de souligner et de condamner la situation au Zimbabwe permettrait au moins au gouvernement d'assumer, en partie, la responsabilité de savoir que la communauté internationale se soucie du Zimbabwe et de l'état de ses citoyens.

Mme Iqra Khalid: Très rapidement, avez-vous des commentaires à formuler sur le rôle de l'Union africaine en ce qui concerne le Zimbabwe?

Mme Makanaka Kujeko: L'Union africaine a également fermé les yeux sur la situation au Zimbabwe. J'étais engagée auparavant, mais au fur et à mesure que les crises se sont aggravées, le Zimbabwe est passé, comme on l'a dit, d'un grenier à blé à un cas désespéré. Cette réalité se ressent dans toute l'Union africaine et dans de nombreux pays du monde entier.

Mme Iqra Khalid: Je vous remercie beaucoup pour ces informations, madame Kujeko.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Reid du Parti conservateur.

• (1950)

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Merci, monsieur le président.

Peut-être que je vais aussi m'adresser d'abord à Mme Kujeko.

Quelle est la raison de cette approche de l'Union africaine? Est-ce simplement qu'elle est arrivée à la conclusion que le Zimbabwe est si mal gouverné qu'il est inutile d'essayer, ou y a-t-il autre chose qui est au cœur de cette motivation à ne rien faire?

Mme Makanaka Kujeko: Merci, monsieur le député.

Je crois que c'est le cas. Je pense que la résistance du Zimbabwe à toute tentative antérieure de l'aider lorsqu'il se portait mieux a conduit à une réduction de l'aide fournie par l'Union africaine.

Étant donné que de nombreux pays de l'Union africaine ont gagné leur indépendance, je pense qu'il est également nécessaire de leur donner ce sentiment d'indépendance, ce sentiment d'être des États souverains, ce qu'ils sont. Lorsqu'il y a de la résistance, je crois que l'Union africaine ne s'imposera jamais à aucune nation, et c'est pourquoi elle a vraiment pris du recul et permis à la situation de se dérouler comme elle l'a fait. Il n'y a eu aucune répercussion de la part des pays voisins ou de l'Union africaine dans son ensemble.

M. Scott Reid: Qu'en est-il du Commonwealth en tant que forum international de rechange? Je comprends les préoccupations qui découlent de l'héritage colonial de l'Afrique, continent très exploité, mais le Commonwealth compte un certain nombre d'acteurs importants qui sont également africains, et il me semble que ce fait,

combiné à un degré élevé de respect pour des concepts tels que l'État de droit, pourrait faire de ce forum une autre tribune internationale susceptible d'être plus utile.

De même, je ne peux m'empêcher de remarquer que votre propre organisation semble bénéficier d'un très grand soutien de la part des personnes qui la suivent au Royaume-Uni, y compris d'un certain nombre de personnes très en vue, ce qui donne à penser qu'il existe déjà un grand intérêt pour le Zimbabwe du moins dans cette partie du Commonwealth.

Mme Makanaka Kujeko: Je vous remercie encore une fois, monsieur le député.

Puis-je également faire intervenir mon témoin et d'autres membres du groupe afin de répondre au mieux à votre question?

M. Scott Reid: Oui, c'est une bonne idée. Je ne sais pas à qui adresser ces questions, car je ne suis pas sûr de savoir qui a l'expertise nécessaire, donc elles s'adressent à la personne la mieux placée pour y répondre.

Est-ce que c'est Mme Gadza? Je crois que je vous vois faire un signe de la main.

Mme Tsitsi Gadza: Oui, je vous remercie, monsieur le député. Je vais intervenir.

Le Zimbabwe était autrefois membre du Commonwealth, mais il en a été exclu. C'est pourquoi le Commonwealth maintient une distance de sécurité avec le Zimbabwe en ce qui concerne la situation dans ce pays.

Le sentiment de fraternité qui règne au sein de l'Union africaine est tel qu'elle restera muette si la situation de tout autre pays africain qui traverse une crise n'est pas condamnée par le monde extérieur. Ce n'est pas comme si l'Union africaine n'avait pas entendu parler des morts et des violations des droits de la personne au Zimbabwe. Elle est au courant, mais elle choisit de fermer les yeux.

Un bon exemple serait la façon dont l'Union africaine s'est fait entendre au sujet des brutalités policières aux États-Unis cet été. Cette même brutalité se déroule sous ses yeux au Zimbabwe, mais elle choisit de ne pas en parler ou de ne rien dire à ce sujet. Elle choisit les sujets dont elle veut parler et qu'elle veut mettre en évidence. S'il s'agit d'autres pays qui souffrent et sont réduits à la pauvreté dans la même mesure que le Zimbabwe, elle se prononce.

C'est notre approche. C'est ce que nous ressentons.

M. Scott Reid: Cela explique-t-il en partie le nom #ZimLives-Matter — pour faire valoir que la brutalité policière est tout aussi terrible, quel que soit le lieu géographique où se trouvent les victimes?

Mme Tsitsi Gadza: Vous avez tout à fait raison, monsieur le député, car toute vie compte. Peu importe qu'il s'agisse d'un Zimbabwéen, d'un Américain ou d'un Nord-Africain, toute vie compte.

Dans ce cas particulier, nous essayons de maintenir le même processus qui a été mené dans le monde entier à ce jour. Chaque vie compte, mais dans ce cas particulier, on fait allusion au Zimbabwe qui est confronté exactement aux mêmes brutalités policières et qui connaît les mêmes décès que n'importe quel autre pays dans le monde.

M. Scott Reid: Merci.

Monsieur Gombiro, je devrais peut-être vous poser la prochaine question.

Ce n'est pas la première fois qu'un problème d'inflation survient au Zimbabwe. Tout le monde connaît l'hyperinflation qui a eu lieu il y a environ une décennie. À la fin de ce processus — peut-être que c'était en 2013 — le gouvernement a pris la décision d'adopter le dollar américain comme devise. Puis, en mai ou en juin 2019, il a réintroduit le dollar zimbabwéen, avec pour conséquence presque immédiate une inflation massive, qui semble s'aggraver de plus en plus.

Pourquoi est-il retourné au dollar zimbabwéen? Le problème est-il identique à celui de la dernière fois — c'est-à-dire que le gouvernement imprime de plus en plus d'argent — ou y a-t-il autre chose?

• (1955)

M. Roy Gombiro: Monsieur le député, je vous remercie pour cette question.

Le problème est double, pour autant que je veuille le croire et le comprendre.

Premièrement, si nous sommes passés du dollar zimbabwéen au dollar américain, c'est principalement que le dollar américain est utilisé dans les échanges commerciaux internationaux. Comme il n'y a ni production ni fabrication au Zimbabwe, le dollar américain est le seul moyen pour le gouvernement zimbabwéen d'effectuer des transactions avec d'autres pays — qu'il s'agisse de l'Union européenne ou de la Banque mondiale — pour rembourser ses dettes. Quand il imprime de l'argent, il le fait pour pouvoir acheter la monnaie forte qui se trouve sur le marché noir. C'est pourquoi vous voyez des politiques de bascule qui n'ont aucune prévoyance et ne se soucient pas du peuple du Zimbabwe. Elles ne servent qu'à l'enrichissement personnel de l'élite politique, des hauts fonctionnaires du gouvernement.

C'est ce qu'il se passe selon nous. Vous verrez probablement un changement si nous ne commençons pas à agir.

Le président: Merci, monsieur Reid. Votre temps est écoulé.

M. Scott Reid: Merci, monsieur le président, et merci aux témoins.

Le président: Nous allons passer au Bloc et à Mme Larouche.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs témoignages, qui confirment vraiment la gravité de la situation au Zimbabwe.

L'ONU elle-même dit que la faim est une menace à la sécurité nationale dans plusieurs États, particulièrement chez vous.

J'aimerais que vous nous parliez davantage de la communauté zimbabwéenne au Canada. Cela m'intéresse parce que, comme on le sait, des individus à la solde du régime font subir de l'intimidation en ligne, voire en personne, à d'autres diasporas.

Comme votre voix est importante pour votre communauté, j'aimerais savoir si vous, ou certains de vos compatriotes, avez subi des pressions. Le cas échéant, pourriez-vous nous en donner le détail? L'espionnage et les violences à l'encontre des ressortissants zimbabwéens sont-ils vraiment des pratiques courantes?

[Traduction]

M. Roy Gombiro: Je suis désolé, madame la députée, votre question s'adresse-t-elle à n'importe lequel d'entre nous ou...

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Excusez-moi, monsieur Gombiro. J'ai oublié de préciser à qui s'adressait ma question. Vous ou quelqu'un d'autre pouvez y répondre, car cela concerne l'ensemble des ressortissants.

J'aimerais savoir si vous ou des personnes que vous connaissez avez subi de tels traitements.

[Traduction]

M. Roy Gombiro: Avant de céder la parole à Mme Gadza, je dirai tout d'abord que notre communauté n'est pas nombreuse, car les politiques d'immigration n'ont pas toujours soutenu l'idée d'amener des Zimbabwéens, ou du moins autant de Zimbabwéens que nous le souhaiterions, en partie à cause de la géographie. Nous sommes à quelque 28 heures de vol du Zimbabwe. Le simple fait d'obtenir un billet pour venir au Canada est assez coûteux pour la communauté locale, tout comme le simple fait d'organiser les visas.

La deuxième chose est que lorsque nous venons au Canada, nous essayons de nous établir. C'est une culture très différente et une façon de vivre très différente, ce qui est normal compte tenu de nos origines différentes. Cela dit, nous avons constaté que le Canada est devenu notre chez-nous, en particulier pour certains d'entre nous qui avons la chance d'être venus d'aussi loin que le Zimbabwe.

Sur ce, je cède la parole à Mme Gadza.

Mme Tsitsi Gadza: Merci, monsieur Gombiro.

Madame la députée, mon interprétation ne fonctionne pas, je n'ai donc pas bien compris la question.

• (2000)

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Je vais donc passer immédiatement à ma deuxième question, étant donné que le temps file.

Je vais m'adresser à Mme Kujeke.

Votre témoignage est tout à fait percutant. Entendre parler de la réalité de vos compatriotes est vraiment attristant. J'aimerais que vous me disiez comment l'insécurité alimentaire varie d'un segment de la population à l'autre. De quelle façon les femmes et les jeunes filles, mais aussi l'ensemble des Zimbabwéens, reçoivent-ils de l'aide internationale?

Réussit-elle à se rendre aux personnes qui souffrent à ce point?

Comment se fait-il qu'il y ait des segments et que les femmes et les jeunes filles soient davantage touchées?

[Traduction]

Mme Makanaka Kujeke: Je vous remercie, madame la députée.

Je pense que les femmes et les enfants sont les plus touchés par les crises au Zimbabwe, en particulier les enfants, étant donné leur dépendance...

Je vous prie de m'excuser. Puis-je continuer, madame la députée?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Oui, je vous en prie.

[Traduction]

Mme Makanaka Kujeko: Comme les enfants dépendent du système de santé, lorsque les hôpitaux sont fermés ou sont réservés à l'élite, et que les coûts sont élevés pour les enfants qui ont besoin de soins ou pour les femmes qui doivent accoucher, cela signifie qu'ils sont les plus durement éprouvés par bien des crises. En outre, il est possible que les mères célibataires soient incapables de trouver un emploi en raison du taux de chômage élevé. Elles peuvent se trouver dans des collectivités rurales où elles sont obligées de se débrouiller avec les ressources qu'on leur donne. Elles peuvent donc être contraintes de renoncer à toute affiliation politique ou d'utiliser un seau d'eau d'égout pour laver leurs enfants, préparer leurs repas et entretenir leur foyer.

Nous estimons que si le gouvernement canadien s'associait au Programme alimentaire mondial de l'ONU pour étendre le programme qui aide actuellement ces 20 régions et les 550 000 Zimbabwéens que nous avons mentionnés, il allégerait considérablement le fardeau de ces femmes et de ces enfants, qui se trouvent peut-être dans des foyers monoparentaux ou biparentaux, et leur permettrait de s'attarder à satisfaire d'autres besoins fondamentaux qu'ils pourraient avoir.

Un autre sujet que nous n'avons pas pu aborder, malheureusement, est celui de l'électricité. Environ 40 % de toutes les collectivités du Zimbabwe ont l'électricité, tandis que 60 % n'en ont pas du tout. Les 40 % qui en reçoivent sont soumis à 18 heures de délestage des charges par jour, et lorsque l'électricité revient dans ces foyers, les familles doivent se lever et préparer leurs repas pour la journée, et les enfants doivent faire tous leurs travaux scolaires. Cela se passe généralement à 3 ou 4 heures du matin, et seulement pendant une heure environ. Le Zimbabwe est desservi par le Southern African Power Pool, et nous pensons que si le gouvernement canadien condamnait le Zimbabwe pour ne pas avoir atteint les objectifs de cette coopérative — qui comprennent le développement durable, la fourniture d'une électricité fiable et efficace et l'alimentation en électricité de ces collectivités rurales —, cette condamnation suffirait ou serait le début d'une grande action. Le Zimbabwe aurait le sentiment que la communauté internationale surveille les activités de la nation pour s'assurer que tous les civils reçoivent les produits de première nécessité.

Merci.

Le président: Merci, madame Kujeko.

Passons au NPD. M. Boulerice sera notre dernier intervenant pour ce groupe.

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux d'abord remercier les trois témoins qui participent à la réunion de ce soir.

Je vous remercie de prendre le temps de nous rencontrer. Je vous remercie également pour tout le travail que vous accomplissez.

Je comprends bien que le taux de chômage, la pauvreté et la misère créent de la révolte. Des manifestations contre la faim ont lieu et les manifestants sont réprimés par la police. Il y a donc de la brutalité policière, des coups et des blessures qui sont infligés. Au-delà de la brutalité policière, j'aimerais savoir quelle est l'ampleur des violations des droits de la personne dont on parle ici.

Y a-t-il des détentions arbitraires, des détentions prolongées, sans accusations, ou des cas de torture?

Comment le système juridique en général fonctionne-t-il? Y a-t-il, là aussi, des problèmes importants?

J'imagine que oui, mais j'aimerais que l'un ou l'autre d'entre vous nous en parle. Je crois que ce serait intéressant.

• (2005)

[Traduction]

Mme Makanaka Kujeko: Je vous remercie, monsieur le député.

Il y a eu des violations des droits de la personne, telles que...
[Difficultés techniques]

Le président: Je crois que l'audio a figé.

M. Roy Gombiro: Je vais peut-être répondre à cette question.

Monsieur le député, je vous remercie pour votre question et je vous remercie de nous avoir reçus.

Il y a eu beaucoup de violations des droits de la personne, y compris la torture. Il est évident que nous ne sommes pas présents dans certaines de ces situations. Vous n'avez qu'à voir les photos, dont certaines que nous avons partagées avec vous, pour comprendre la nature et l'ampleur des violations.

Des personnes sont enlevées et d'autres incarcérées sans raison particulière. Parfois, c'est pour des raisons politiques, mais n'est-ce pas la nature même de la liberté et de la liberté d'expression que de pouvoir s'exprimer sans être soumis à une pression excessive?

C'est ce à quoi tous les Zimbabwéens sont confrontés, en particulier la communauté locale, la population locale, à l'exception de l'élite, car ce sont eux qui prennent les décisions et imposent toute cette dureté au peuple zimbabwéen.

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Je vous remercie beaucoup.

Vous avez suggéré que le gouvernement canadien investisse pour aider le peuple du Zimbabwe sur le plan humain et économique, et ce, en passant directement par des ONG plutôt que par le gouvernement, qui semble poser problème et être corrompu.

Pensez-vous qu'il y a des groupes humanitaires ou communautaires suffisamment indépendants du pouvoir pour qu'une telle approche soit véritablement efficace et utile sur le terrain?

[Traduction]

M. Roy Gombiro: Malheureusement, ce n'est pas tout à fait le cas. Encore une fois, même s'ils sont indépendants et s'ils rendent des comptes au gouvernement canadien, ils sont toujours au Zimbabwe; ils sont toujours sur le territoire du Zimbabwe.

Dans la mesure où nous pouvons essayer et nous pouvons demander au gouvernement canadien de le faire, je pense qu'il faudrait tenir des discussions presque latérales avec le gouvernement canadien et le gouvernement zimbabwéen, en plus des organisations humanitaires qui sont sur le terrain et qui apportent leur aide pour répondre aux besoins aigus en eau, en nourriture et en abris.

Sur ce, je laisse la parole à Mme Tsitsi Gadza pour approfondir le sujet. Ce n'est pas une question à solution unique. Nous devons l'aborder de manière multidimensionnelle.

Mme Tsitsi Gadza: Je vous remercie, monsieur le député.

Je voudrais simplement souligner que le Zimbabwe n'est pas un pays qui dépend des dons ou des distributions. Le Zimbabwe est peuplé de travailleurs acharnés. Cependant, il s'avère qu'en raison des changements environnementaux, des changements climatiques et du contexte économique, ainsi que de la pauvreté qui règne dans le pays, les conditions de vie de la population ont atteint un tel niveau. En outre, la mauvaise administration, l'administration gouvernementale corrompue, a empêché les gens de vivre confortablement, de vivre selon leurs moyens, au point que beaucoup de gens ont dû quitter le pays. Il en résulte une importante fuite des cerveaux. Ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas être au Zimbabwe.

Pour ma part, je rentrerais chez moi si la situation s'améliorait, mais en raison des conditions économiques, je dois me débrouiller seule et je dois me débrouiller pour ma famille. J'ai encore de la famille au pays. Mon cœur saigne. C'est déchirant rien que de voir les conditions de pauvreté et la détérioration des systèmes de santé au Zimbabwe.

C'est pourquoi nous nous présentons devant le gouvernement canadien, devant ce comité: pour savoir si nous pouvons obtenir une aide quelconque pour soulager et améliorer le mode de vie de la population du Zimbabwe.

Je suis désolée. Mon interprétation ne fonctionne pas correctement. Je travaille avec des techniciens informatiques à résoudre ce

problème. Je n'ai peut-être pas répondu pleinement à la question, mais c'est le mieux que j'ai pu faire en me fondant sur la réponse qu'a donnée M. Gombiro.

• (2010)

[*Français*]

M. Alexandre Boulerice: Merci, madame Gadza.

Je ne pense pas avoir le temps de poser une autre question. Dans ce cas, un autre témoin voudrait-il profiter des 30 secondes restantes pour ajouter quelque chose?

[*Traduction*]

Le président: Voilà qui conclut cette discussion avec le présent groupe.

Je tiens à remercier les témoins d'être venus nous informer de la situation actuelle au Zimbabwe et de ce qui s'y passe. Vous avez fait un travail extraordinaire, même avec tous les pépins technologiques que nous avons eus. C'était formidable. Le Comité verra ce qu'il peut faire pour que nos analystes préparent une déclaration pour votre groupe et sur la situation qui se déroule au Zimbabwe.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous allons nous réunir à huis clos; nous allons donc suspendre nos travaux pour le moment.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>